

## Le FSI lance le programme FSI-PME, destiné à renforcer les fonds propres des PME ayant des projets de croissance.

Paris, le 5 Octobre 2009 – Le Fonds stratégique d'investissement (FSI) lance un nouveau dispositif de financement en fonds propres à destination des PME pour accompagner leur développement ainsi que pour sécuriser le capital d'entreprises porteuses de croissance mises en difficulté par les circonstances économiques actuelles.

### Un programme qui renouvelle et simplifie les dispositifs existants

Ces instruments simples et accessibles pour les chefs d'entreprises, qui vont mobiliser 1Md€, constituent le **volet fonds propres** d'un dispositif d'ensemble de prise en compte de la situation des PME auquel participent également la Médiation du Crédit et Oseo.

### Deux nouveaux instruments pour apporter des réponses rapides et pragmatiques aux besoins des PME

- Pour les petites entreprises, **une obligation convertible « OC + »** de 4 millions d'euros maximum qui permet d'agir plus vite en levant les obstacles liés à l'ouverture du capital et à la valorisation de petites entreprises. Le programme FSI-PME consacre 300 millions d'euros à OC+.
- Pour les entreprises ayant saisi la Médiation du Crédit et devant améliorer leur haut de bilan pendant qu'elles bénéficient d'un refinancement bancaire, **le renforcement rapide de leurs fonds propres** par le Fonds de consolidation et de développement des entreprises (FCDE). Ce fonds commun de placement de 200 millions d'Euros est financé à hauteur de 95 millions d'euros par le FSI, le reste étant apporté par des banques et des compagnies d'assurances.

### Un changement de dimension pour les outils déjà en place

- L'enveloppe des investissements directs dans les PME de croissance est doublée. Elle passe **de 150 à 300 millions d'euros**.
- L'enveloppe de cofinancement du partenariat FSI - France investissement avec les 175 fonds régionaux et nationaux passe **de 200 à 300 millions d'euros**, en s'appuyant sur les fonds les plus dynamiques.

## Le FSI devient un acteur régional

- Des **délégués régionaux du FSI** vont être installés dans les prochaines semaines au sein du réseau territorial de la Caisse des Dépôts. Ils seront, pour les entreprises, le guichet unique pour les orienter dans leur recherche de la meilleure solution de renforcement de leurs fonds propres.

FSI-PME peut immédiatement être saisi par [contact@fsi-pme.fr](mailto:contact@fsi-pme.fr).

### FSI – Contact médias

Benjamin Perret  
Euro RSCG C&O  
01 58 47 95 39  
[benjamin.perret@eurorscg.fr](mailto:benjamin.perret@eurorscg.fr)

Julien Sanson  
Euro RSCG C&O  
01 58 47 94 95  
[julien.sanson@eurorscg.fr](mailto:julien.sanson@eurorscg.fr)

### FSI – Relations institutionnelles

Sacha Mandel  
01 58 47 81 31  
[sacha.mandel@eurorscg.fr](mailto:sacha.mandel@eurorscg.fr)